

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Propriété Foncière, Assurance

Publié par ALFRED et HENRI LIONAIS, éditeurs-proprétaires, au No 25 rue Saint-Gabriel, Montréal, Téléphone Bell Main 2547, Boîte de Poste 917. Abonnements: Montréal et Banlieue, \$2.00; Canada et États-Unis, \$1.50; France et Union Postale, 15 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit, adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications simplement comme suit: **LE PRIX COURANT, MONTREAL, Can.**

VOL. XXIII

VENDREDI, 3 FÉVRIER 1899

No 5

Les Magasins à Départements

Dans quelques jours, viendra devant la Législature Provinciale, la discussion de la taxe spéciale sur les magasins à départements, inscrite dans la nouvelle charte de la Cité de Montréal.

Le moment est opportun pour remettre devant les yeux de nos lecteurs les extraits des principaux articles que nous avons publiés sur la question des magasins à départements.

Les marchands, les propriétaires, les contracteurs, les commis et les ouvriers mêmes sont victimes des grands bazars. Chacun a besoin de savoir ce qui l'attend si la Législature Provinciale refuse de voter la clause leur imposant une taxe spéciale :

Fermeture d'un grand nombre de magasins ; quantité de commis sur le pavé ; propriétaires ruinés ; arrêt dans la construction ; chômage des ouvriers ; perte de taxes pour la Cité, etc..... tels sont les maux qui nous frappent déjà et nous frapperont davantage encore, bientôt, s'il n'y est immédiatement porté remède.

Il est bon de le redire, c'est ce que nous faisons en reprenant ce que nous avons écrit par le passé.

Nos législateurs pourront relire avec intérêt, nous n'en doutons pas, les lignes qui suivent. Ils comprendront mieux alors la responsabilité qui pèse sur leurs épaules.

Qu'ils la comprennent, c'est ce que nous souhaitons.